



besson aide mon proces comme parti civils tourne aux cauchemar

Par **momoss**, le **21/03/2014** à **16:18**

bonjour a tous et merci de me lire et tenter de me conseilait .je vais essayait d etre le plus court et clair possible pour avoir conseil sur mon cas.

je m explique sur les fait et le déroulement de mon affaire a la suite d un vole de véhicule de circuit

dans mon garage puis beaucoup plus tard de plusieurs acte de vandalisme sur mes véhicule garer devant chez moi crevaison x4 , pare brise cassé , rayure etc j ai eu des doute sur la personne qui me fesait cela .chose qui ces avérer par un coup de telephone le02/11/2013 me donnant l identité de la personne ,cette meme personne été plus haut devant chez moi et roder dans son vehicule tous feux eteint avec 3 personne pour faire court j habite un village de 4500 personne,tous le monde ce connait et je connaissait mon futur agresseur . j ai decider d appeller un amie pour aller le voir et qu il s explique des fait qui lui sont reprocher avant d aller déposer plainte le lendemain mais en aucun cas de mener comme son avocat la dit lors du proces devant le tribunal correctionnel une mission punitive .pour faire cour et ne pas ecrire tous un livre .au bout de trois heure de recherche plusieurs cout de telephone passer a la gendarmerie je tombe sur lui je le poursuit appel de phares des geste lui demandant de s arreter il mais pied au placher bien qu il mes reconnu en plein village eclairer et tente de s echapper je le double m arrete au prochain rond point lui barre un des 4 passage qu il y avait moi le temps de desendre de mon vehicule je me dirige vers lui de son cote lui faisant le geste que je voulez lui parler la il recule de trois metre cale remets la premier fais patiner la voiture me fonce dessus me percute j ai faillit perdre la vie ce soir la si je n avais pas relever ma tete qui etais sur le trajet des roue arr .donc je suis au sol lui prend la fuite mon amie a desuite vu que j avais la clavicule qui depasser vers le haut donc .il s en suit rupture des ligament, intervention de chirurgie, depot de plainte pour

violence avec usage d'une arme suivie d'incapacité supérieure à 8 jours
lui a été en garde à vue avec une date de procès .moi en convalescence qui n'est toujours pas fini il a fallu que j'apprenne à dormir assis ça fait très mal ces choses là .

enfin et déjà merci à ceux qui m'ont lu jusque ici
sur les conseils de plusieurs amies je prends un avocat très réputés dans la France entière pour ce qui est des dédommagements corporels en gros il me dit que c'est tout OK que l'on va constituer une partie civile etc etc...

vient enfin le jour du procès au tribunal correctionnel que j'attendais avec impatience
j'appelle le cabinet pour savoir si c'était mon avocat ou un de ses collaborateurs on me dit qu'il envoie quelqu'un d'autre j'arrive à la voir juste avant la sonnerie de début elle me dit qu'après l'entretien avec la partie adverse que ce serait une formalité qu'il reconnaît les faits et me fera des excuses puis la suite sera au civil je retourne m'asseoir soulager comme si on m'enlevait un poids écrasant sur la poitrine qui me tient depuis plus de 5 mois

je suis donc allé à la barre avec lui et je vois que le juge prend une note sévère envers mon adversaire .là il nie tout s'étonne d'être là le juge me demande le pourquoi du comment je m'explique sur le début des faits et avant même de finir l'avocat adverse nous coupe me pose une question sur un ton comme si c'était une évidence (mr vous êtes connue du tribunal correctionnel)ma réponse fut directe NON il en rajoute (vous êtes sûr)en faisant une grimace ,non

le juge ce mais à cheval sur son siège lui dit maître de toute manière on est pas là pour faire le procès de la partie civile .puis ce fut la catastrophe mon avocate ayant déjà plaidé ma cause n'a pas bougé un cil alors que je demandais de le faire

l'avocat adverse ces mis à sortir des fausses attestations que je ne peux prouver un pseudo témoin de la scène qui aurait tout vu ce jour là et ne s'est jamais manifesté auprès de la gendarmerie .puis pire encore il a mis en scène les faits dignes d'un scénario hollywoodien

comme quoi je serais un missionnaire que je roule avec de grosses BMW noires que j'ai la carrure imposante (je fais 1.87 pour 65kg) ce retour vers moi pour me mettre en colère mais le plus beau dans tout cela il a sciemment sorti du contexte les PV de la gendarmerie à l'appui de ces attestations frauduleuses pour preuve et j'en passe afin de tromper le juge choses qui ont marché car au début il voulait selon ces adjectifs sévèrement punir ces actes .il en a ensuite sorti des actes de vandalisme sur le véhicule de son client .enfin bref je suis passé pour un gangster le juge a changé de regard a même souri à l'autre avocat du coup il a eu quatre mois de sursis avec 5 ans de mise à l'épreuve 800€ de je ne sais pas trop quoi et le pire il a eu droit au partage des torts 50/50 pour le civil .**MON AVOCAT N'A RIEN DIT CES JUSTES**

CONTENTER DE ME DIRE ATTENDAIS MR ON VA AVOIR LA PAROLE .puis à la fin quand on est sortie bien quelle voyait que j'étais très en colère en gros que c'était bien il a pas eu de réaction quelle venait avec son patron qui est mon avocat quel stratégie adopter pour le civil .je viens de faire part au responsable mon mécontentement j'ai rendez vous avec lui mardi j'ai bien peur qu'il se foute de partager la responsabilité 50/50 pour moi je ne l'accepterais pas .
question

- 1: qui doit faire appel de la décision qui n'est que de dix jours moi ou mon avocat
- 2: comment déposer plainte pour les attestations fournies par ces personnes qui sont très graves car j'ai de quoi les contester le pseudo témoin était accoudé au bar à son habitude le barman et le patron du bar peuvent me faire des attestations il se rappelle bien de ce jour où je me suis fait renverser
- 3: comment attaquer l'avocat de la partie adverse qui a modifié les faits et le témoignage pour induire le juge en erreur
- 4: est-ce que c'est normal que mon avocate n'ait rien dit et surtout elle était pas au courant de

la plaidoirie de l'autre partie alors quelle a bien échanger ces documents assise à côté de l'avocat
et même mieux a rédigé la sienne pendant que l'autre voyait tous .
pour le moment j'aimerais de l'aide à ces questions je suis désolé d'avoir autant décrit les faits
mais pour des réponses claires je préfère être clair .pour moi la nuit tous les chats ne sont pas
gris

pour finir il en va de soi que j'ai souffert pendant ces très longs mois physiquement
,mentalement
je suis épuisé vide au bout du rouleau financièrement aussi vu mon état j'ai essayé de
reprendre mon travail mais en tant que mécanicien/carrossier c'est impossible à 31 ans passé
je me mets à pleurer encore mon épouse est traumatisée depuis et j'en passe .je suis d'un
caractère de vaillant mais là je suis à terre merci à tous ceux qui m'ont lu jusque là et mille
merci à ceux qui peuvent me conseiller.